

Les réserves foncières au sein des sites économiques

Données issues de l'observatoire des sites économiques

Programme partenarial 2020

Partenaires

GBCA, CCVS, CCST, CD90, SODEB, TANDEM, ADN-FC

Support / Format (à paraître)

Papier et numérique

Référent / Contact

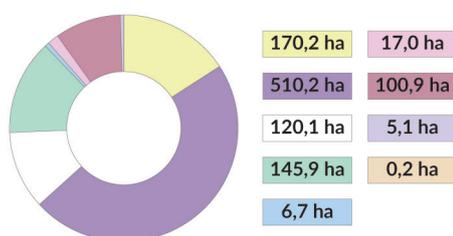
Virginie Herzog / vherzog@autb.fr



Grand Belfort

89 sites / 1 076,2 hectares

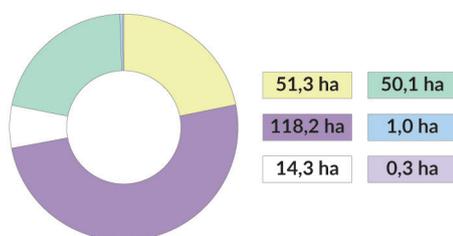
16% d'espaces potentiellement disponibles



Sud Territoire

30 sites / 235,3 hectares

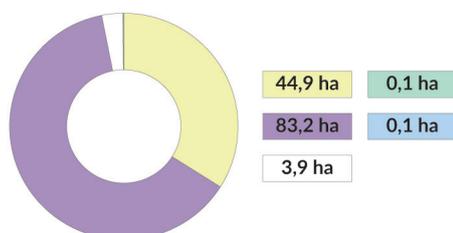
22% d'espaces potentiellement disponibles



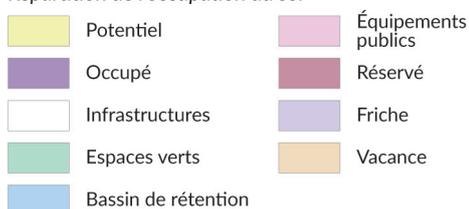
Vosges du sud

30 sites / 132,2 hectares

34% d'espaces potentiellement disponibles



Répartition de l'occupation du sol



Le potentiel est surtout constitué de petits espaces

À l'heure actuelle, les préoccupations pour économiser le foncier sont très prégnantes, et il apparaît opportun de s'intéresser aux réserves foncières au sein des sites d'activités. Aussi, l'observatoire des sites économiques s'est doté d'une nouvelle donnée : l'occupation du sol. Cette information permet de connaître le potentiel foncier au sein des sites économiques au-delà des seuls espaces commercialisables.

À l'échelle du Département, il est constaté que les réserves foncières sont d'environ 266 hectares au sein des 149 sites économiques de l'observatoire. Toutefois, ce chiffre est à nuancer par rapport au besoin d'accueil et de développement de nouvelles activités. En effet, 75 sites ont un potentiel inférieur à 5 hectares, et 9 sites disposent de réserves foncières comprises entre 5 et 10 hectares.

Ainsi, seuls 6 sites économiques détiennent un potentiel supérieur qui représente près de 50% des réserves foncières à l'échelle du Département. Il s'agit des sites suivants : les Plutons, ZI Bourogne-Morvillars, Porte des Vosges, les Tourelles, Technoparc et le site de la carrière de Rougemont-le-Château.



Une situation très évolutive

Le Grand Belfort détient le plus fort potentiel foncier, cependant, celui-ci connaît une forte baisse avec le développement rapide de l'Aéroparc dont le foncier est presque totalement réservé, et des installations ponctuelles aux Tourelles. Le Sud Territoire possède quelques sites dont le développement est en cours en complément du Technoparc : les Chauffours et les Grands Sillons. Quant au territoire des Vosges du sud, le potentiel est moindre, trois sites peuvent encore accueillir des activités : le Mont Jean, la Brasserie et éventuellement la Goutte d'Avin.

Une réflexion sur le développement de nouveaux sites économiques doit être menée pour assurer le maintien de l'emploi au sein du Département.